

WEBINAIRE

-

PASSEPORT DE COMPÉTENCES – COMMENT TRANSMETTRE DES DONNÉES SUR LA PLATEFORME CERTIFICATEUR ?

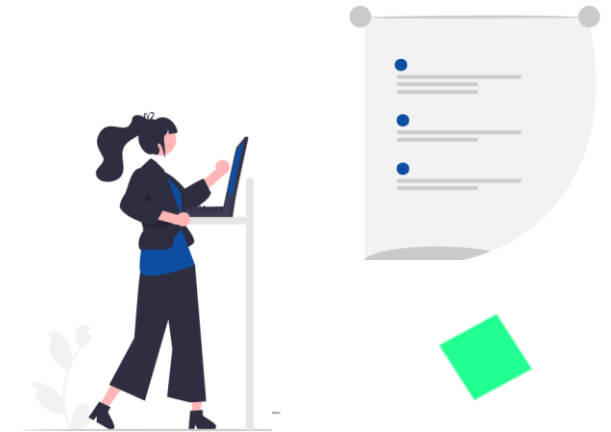
POINT ORGANISATION

Webinaire 2024

- Merci de couper vos micros et caméras pendant la séance
- Nous vous invitons à poser vos questions dans la conversation Teams

*Notre équipe répondra en séance et via le chat à un maximum de questions. A l'issue du webinaire, un article dédié reprenant les grands thèmes des questions abordés et les réponses associées sera publié

- Le webinaire est capté en vidéo et vous sera communiqué
- 1h15 de séance



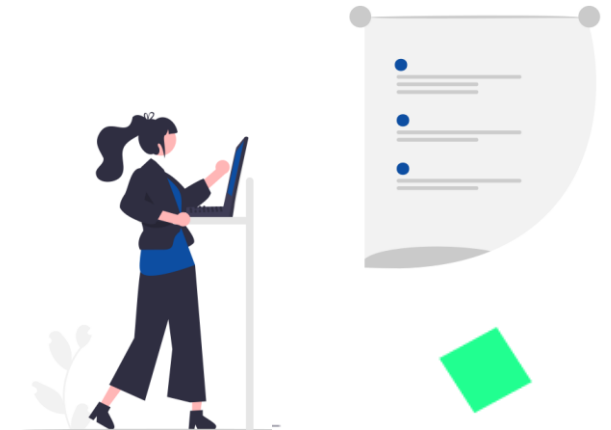
20/01/2025

2

POINT ORGANISATION

Sommaire

- Partie 1 | Rappel du contexte du projet
- Partie 2 | Dépôt des fichiers & résolution des erreurs
- Partie 3 | Statistiques
- Partie 4 | La finalité du dispositif : le passeport de compétences



RAPPEL DU CONTEXTE DU PROJET

RAPPEL : CONTEXTE DU PROJET

Les objectifs du projet

1. suivre les **résultats des actions de formation** ;
2. permettre aux titulaires d'un Compte Formation, d'avoir **accès à leurs données de certifications** acquises tout au long de la vie, **au travers d'un Passeport d'orientation de formation et de compétences** (L. 6323-8 du code du travail), qui permettra aux titulaires de ces passeports de faire foi de leurs certifications au travers de cv probants.

Que dit la loi

L'article L. 6113-8 du code du travail **prévoit l'obligation, pour les ministères et organismes certificateurs, de communiquer au SI CPF les informations relatives aux titulaires de certifications professionnelles** enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et des certifications et habilitations enregistrées au répertoire spécifique (RS).

Cette obligation est **en vigueur depuis le 1er juillet 2021** (décret n° 2019-1490). Ainsi l'ensemble des certificateurs doivent fournir depuis le 1er juillet 2021 les certifications.

20/01/2025

6

LE PASSEPORT COMPÉTENCES : UN OUTIL POUR VALORISER LES COMPÉTENCES ET FACILITER LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

LE PARTENARIAT ENTRE LA CDC ET FRANCE COMPÉTENCES :

Cette collaboration est essentielle pour assurer la mise en œuvre efficace des obligations réglementaires définies par le Code du travail

LES OBLIGATIONS DES ORGANISMES CERTIFICATEURS :

Assurer la qualité et la fiabilité des certifications

LE RÔLE DE FRANCE COMÉTENCES :

Autorité nationale : elle définit les normes et les exigences applicables aux organismes certificateurs, et assure la cohérence de l'ensemble du système de certification.

Les Sanctions en cas de Non-Respect des Obligations:

Le non-respect des obligations peut entraîner des sanctions pour les organismes certificateurs. Il est important de respecter les règles pour garantir la qualité et la fiabilité du système de certification.

CONSÉQUENCES EN CAS DE NON-TRANSMISSION DES INFORMATIONS - INTERVENTION DE FRANCE COMPETENCES

ARTICLE R6113-17-3

Si un organisme certificateur ne remonte pas les données du **Passeport Compétences** à la CDC , il s'expose à des sanctions.

- L'article **R. 6113-17-3** prévoit qu'en cas de manquement à l'obligation de transmission des informations prévue par l'article **R. 6113-17-1**, le directeur général de la CDC transmet une mise en demeure à l'organisme certificateur.
- En l'absence de mise en conformité dans le délai imparti, **le directeur général de la CDC en informe le directeur général de France compétences en lui transmettant**, le cas échéant, les observations écrites ou le procès-verbal d'audition de l'organisme certificateur.
- **Les Sanctions possibles de France compétences** : l'article **R6113-17-3** précise que, après la notification de manquement adressé par la CDC, et selon la nature et la gravité du manquement, **le directeur général de France compétences** peut décider de **suspendre ou retirer** des répertoires nationaux de la certification professionnelle la certification concernée ou l'ensemble des certifications de l'organisme ou ministère certificateur.

Il est donc crucial pour les organismes certificateurs de respecter leurs obligations de remontée de données afin d'éviter ces sanctions et de garantir la conformité avec les exigences réglementaires.

CONSÉQUENCES EN CAS DE NON-TRANSMISSION DES INFORMATIONS - DROITS DES STAGIAIRES

ARTICLE R6113-17-3

Le même Article prévoit au II que:

- Les personnes dont la candidature a été déclarée recevable à une démarche de validation des acquis de l'expérience au sens de **l'article L. 6412-2** et les personnes inscrites dans un parcours de formation au moment de la suspension ou du retrait de la certification professionnelle ou de la certification ou habilitation visée peuvent, après son obtention, se prévaloir de l'enregistrement de celle-ci au répertoire national des certifications professionnelles ou au répertoire spécifique.
- Les personnes qui ont obtenu une certification professionnelle ou une certification ou habilitation avant la date d'effet de sa suspension ou de son retrait peuvent se prévaloir de l'enregistrement de celle-ci au répertoire national des certifications professionnelles ou au répertoire spécifique.

RAPPEL : CONTEXTE DU PROJET – EN RÉSUMÉ

Quel est le périmètre des diplômes/certifications concernées ?

Toutes les certifications/formations inscrites au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) et au RS (Répertoire Spécifique).

Qui est concerné par ce projet ?

Tous les organismes émetteurs de certifications inscrites au RNCP et au RS.

Quand et comment dois-je vous transmettre les données?

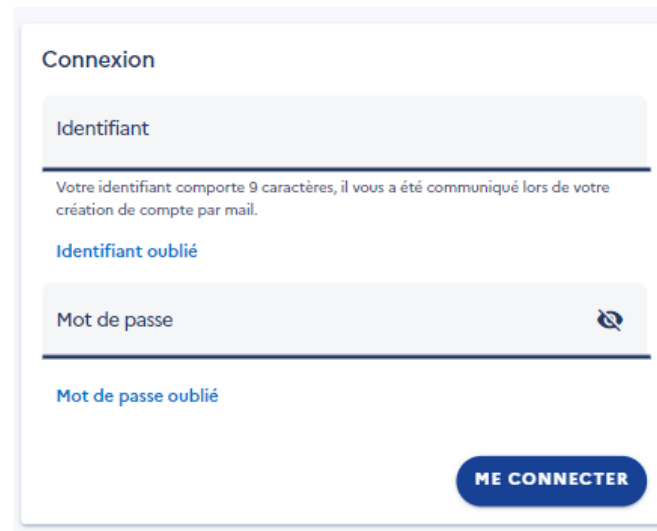
Dès que possible, via un envoi de fichier XML ou par l'ajout unitaire. Il s'agit d'une obligation légale depuis le 1^{er} Juillet 2021.

DÉPÔT DES FICHIERS & RÉOLUTION DES ERREURS

ACCÈS À VOTRE ESPACE

Un espace propre à chaque organisme certificateur est disponible afin de retrouver vos accusés de traitement après chaque fichier déposé et la liste des passages intégrés dans la plateforme

[Accès à la page de connexion](#)



Si votre compte est expiré ou si votre structure dispose déjà d'un compte mais que la personne en charge de celui-ci a quitté ses fonctions :

-> consultez notre guide :

<https://certificateurs.moncompteformation.gouv.fr/sites/certificateur/files/2024-04/Compte-expire-Guide-certificateurs.pdf>

DÉPOSER VOTRE FICHER

2 options s'offrent à vous :

- Déposer vos données via un fichier XML
- Déclarer un passage de certification directement via l'interface



Accueil > Transmettre des données

Transmettre des données

Que souhaitez-vous effectuer ?

Déposer un fichier XML

Je souhaite transmettre des données au travers d'un fichier XML.

SÉLECTIONNER

Déclarer un passage de certification

Je souhaite transmettre les données d'un passage de certification.

SÉLECTIONNER



Des guides sont à votre disposition sur la construction du fichier XML via [notre portail d'information](#)

DÉPOSER VOTRE FICHER – FICHER XML

Un dictionnaire des données est à votre disposition

(<https://certificateurs.moncompteformation.gouv.fr/page-guide>) et vous permet d'identifier les données que nous attendons derrière chaque balise ainsi que son format. Les principales données sont :

- Données d'identification du certificateur
- Données relatives à la certification
- Données relatives aux passages de certification
- Niveau numérique européen (facultatif)
- Données relatives aux modalités d'inscription à la certification
- Données d'identification du titulaire



Les données peuvent être obligatoires, obligatoires sauf nil ou facultatives

Données obligatoires

Données minimales pour identifier un passage de certification et son titulaire

Données obligatoires sauf nil

Données complémentaires à renseigner afin d'alimenter le Passeport

Si vous ne disposez pas de ces données, vous devez indiquer « nil »

Données facultatives

Données permettant un affichage plus détaillé dans le Passeport

Si vous ne disposez pas de ces données, vous devez supprimer les champs

LES ACCUSÉS DE TRAITEMENT

Les accusés de traitement sont disponibles dans votre espace pour chaque fichier déposé dans lequel vous retrouvez pour chaque passage de certifications :

- Les « PassagesKO » ;
- Les « PassagesOK ».

The screenshot shows the 'Consulter les fichiers déposés' page. At the top, there are logos for 'RÉPUBLIQUE FRANÇAISE' and 'MON COMPTE FORMATION'. Navigation links include 'ASSISTANCE' and 'MON COMPTE'. The breadcrumb trail is 'Accueil > Consulter les données > Consulter les fichiers déposés'. The main heading is 'Consulter les fichiers déposés'. Below this, it indicates '41 fichiers déposés'. There are three filter buttons: 'Date de dépôt', 'Nom du fichier', and 'Statut du dépôt' (which is selected). The table below shows two rows of file information:

Date de dépôt	Nom du fichier	Statut du dépôt
06/10/2023 à 16h19	04DRC794_20210526091012Z_Metier_date.xml Par 04DRC794 pour 04DRC794	✓ Traité avec succès
23/11/2023 à 16h11	FichierXMLv2.0.0.xml Par 04DRC794 pour 04DRC794	⚠ Traité avec erreurs

For each row, there are two download links: 'ACCUSÉ DE RÉCEPTION' and 'ACCUSÉ DE TRAITEMENT'.

Le passage de certification est toujours accompagné d'un « ID Technique » : c'est le numéro unique associé à passage que vous avez déposé.

Lorsqu'un **passage est indiqué OK** (« passagesOK »), cela veut dire que le passage de certification ne contient pas d'erreur

RÉSOLUTION DES ERREURS

Chaque passage KO (passage en erreur) est décrit par deux champs :

- Son numéro d'ID Technique (le numéro unique associé à chaque passage de certification que vous avez déposé dans votre fichier XML)
- Son message d'erreur : c'est l'erreur que notre système a détecté lors de l'enregistrement du passage de certification.

Afin de comprendre le message d'erreur et ainsi corriger le passage, nous vous mettons à disposition un [guide d'accompagnement à la lecture d'un accusé de traitement](#)

Pour corriger l'erreur, vous devrez déposer un nouveau fichier avec les éléments corrigés

```

1  <?xml version="1.0" encoding="UTF-8" standalone="yes"?>
2  <rapport>
3    <nomFichier>Exemple-280722.xml</nomFichier>
4    <idDemande>1710</idDemande>
5    <PassagesKO>
6      <passage>
7        <idTechnique>12345</idTechnique>
8        <messageErreur>Aucun titulaire ne correspond à ces critères</messageErreur>
9      </passage>
10   </PassagesKO>
11   <PassagesOK>
12     <idTechnique>67890</idTechnique>
13     <idTechnique>12121</idTechnique>
14     <idTechnique>34343</idTechnique>
15   </PassagesOK>
16 </rapport>

```

RÉSOLUTION DES ERREURS – LES ERREURS LE PLUS COURANTES

1. Aucun titulaire ne correspond aux critères obligatoires



Ce message d'erreur signifie qu'aucun titulaire n'a été identifié avec les données suivantes : nom de naissance, prénom, sexe et année de naissance → l'erreur provient donc de l'état civil renseigné.

2. Le passage certification avec le bcr émetteur xxAAxxx et l'id technique partenaire xxxxxx existe déjà en base



Cette erreur indique qu'un passage ayant le même idTechnique que celui précisé dans le fichier a déjà été enregistré. Pour rappel, l'idTechnique, présent en début de passage de certification, est l'identifiant du passage. Il doit donc obligatoirement être unique

3. Le statut de la certification avec le bcr émetteur xxAAxxx, l'id technique partenaire xxxxxx et l'index 0 est KO



Ce message d'erreur concerne la donnée renseignée dans le champ « code » et a deux significations :

- Soit la certification n'existe pas ;
- Soit la certification est mal orthographiée (par exemple : 1710 au lieu de RS1710).
- Soit le code ne correspond pas au type renseigné (par exemple RS en type et code RNCPxxxxx)

LA RÉOLUTION DES ERREURS

Si votre fichier est correctement déposé, la Caisse des Dépôts procède à la réconciliation de vos données avec nos référentiels permettant d'identifier la certification et le diplômé.

L'identification des titulaires s'effectue en 3 temps :

1. une première tentative avec le sexe, le nom de naissance, le prénom et l'année de naissance ;
2. si plusieurs titulaires répondent à ces données, alors une seconde tentative est réalisée en ajoutant le mois et le jour de naissance.
3. Enfin, si plusieurs titulaires répondent toujours à ces critères, une dernière tentative consiste à tenter une réconciliation de la donnée avec le code de la commune de naissance ainsi que les autres données renseignées.

Si plusieurs personnes répondent aux informations communiquées (et que des informations complémentaires ne peuvent pas être transmises), alors il n'est pas possible d'identifier précisément le titulaire concerné. Sa certification ne remontera donc pas dans le passeport de compétences.


RÉSOLUTION DES ERREURS



ACCOMPAGNEMENT CDC VIA L'OUTIL D'ASSISTANCE

- Vous pouvez vous inscrire via le formulaire ([lien ici](#)) en sélectionnant le motif « **Je souhaite créer un compte pour accéder au service d'assistance des certificateurs** ».
- Suite au traitement de votre demande par les équipes, vous recevrez un identifiant d'accès par mail.
- Avec cet identifiant, vous pourrez vous connecter à l'outil ([lien ici](#)) ;
- Vous pourrez ainsi créer des tickets et suivre vos demandes ([lien du guide pour créer vos tickets ici](#)).

Bienvenue dans Ticketing MCF

 Vous devez vous connecter pour accéder à cette page.

Si vous pensez que vous ne devriez pas recevoir ce message, Veuillez contacter vos administrateurs Jira.

Nom d'utilisateur

Mot de passe

Retenir ma connexion sur cet ordinateur

Pas encore membre ? Pour demander un compte, Veuillez contacter vos administrateurs Jira.

Connexion

[Vous ne pouvez pas accéder à votre compte ?](#)

APPEL À PROJETS CPF : CINQ LAURÉATS POUR ACCOMPAGNER LES CERTIFICATEURS

- **Cinq lauréats ont été retenus** pour mettre à disposition leurs services pendant l'expérimentation, qui permettront aux certificateurs de :
 - faciliter leur constitution des listes de titulaires de certification ;
 - constituer des fichiers xml pour le dépôt.

Les entreprises sélectionnées sont :

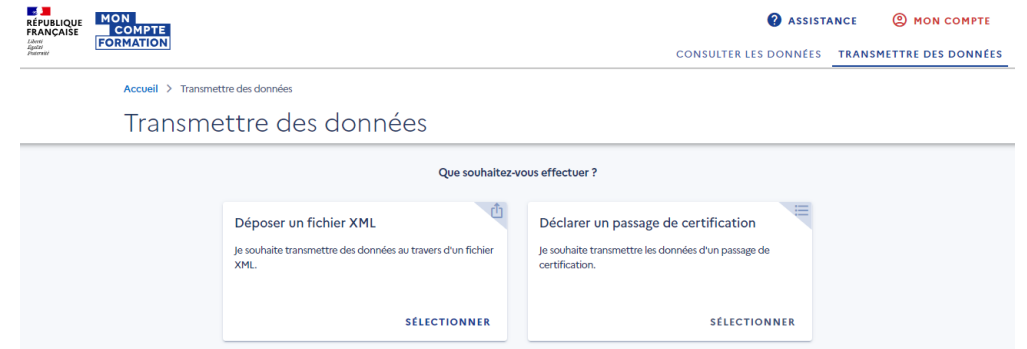
- [BCdiploma](#)
- [Ymag](#)
- [Wedof](#)
- [Procertif](#)
- [Rich ID](#)

Les cinq lauréats se sont engagés à respecter les dispositions légales et réglementaires (RGPD, loi informatique et libertés) au regard des données à caractère personnel collectées, et à garantir un haut niveau de sécurité des données traitées.

FONCTIONNALITÉS À VENIR

- Suppression en masse de données
- Affichage du nom commercial
- Possibilité d'exploiter le NIR

N'hésitez pas à nous indiquer vos besoins d'évolutions en faisant un ticket sur notre outil d'assistance



STATISTIQUES

STATISTIQUES

Volumétrie globale des passeports alimentés

- 44 580 000 passages de certifications collectées
- 20 053 000 passeports alimentés



- 2 244 certificateurs connus / 3 585 – 63 %
- 1 457 ont ouvert un compte sur le portail de dépôt - 65%
- 1 245 ont déposé au moins un XML

- 4 232 certifications RNCP
- 1 115 certifications RS



Des données antérieures à 2021 ont été remontées



Si vous avez des interrogations sur les statistiques de votre établissement, contactez-nous :

support.certificateurs@caissedesdepots.fr

20/01/2025

24

LE PASSEPORT DE COMPÉTENCES

PASSEPORT DE COMPÉTENCES

Services disponibles en beta

- Espace personnel sécurisé pour chaque titulaire d'un compte MCF
- Possibilité de créer plusieurs CV pour répondre à différentes offres
- Préchargement de données concernant la biographie scolaire et professionnelle de chaque titulaire
 - => **Données préchargées garanties par la CDC** (Source des données)
- Possibilité de compléter son CV par des données déclaratives (non garanties)
- Transmission du CV sous format PDF à un tiers (Format unique afin de garantir une homogénéité de la présentation)
 - => **CV PDF sécurisé par une signature électronique CDC**



Ce CV national permet au titulaire de valoriser ses expériences et ses acquis par des éléments garantis par la Caisse des Dépôts

PASSEPORT DE COMPÉTENCES

Données garanties

- « Expériences professionnelles » reconstruites à partir de la déclaration sociale nominative des employeurs
- « Formations » pour lesquelles un financement public a été versé
- « Reconnaissances » issues des données transmises par les responsables de diplômes et les organismes certificateurs

Rappel :

Deux types de données sont affichables dans un CV du passeport :

- *Les données déclaratives, saisies par le titulaire et modifiables/supprimables par lui-même*
- *Les données garanties, préchargées par la CDC et non modifiables/supprimables par le titulaire*

PASSEPORT DE COMPÉTENCES

Services disponibles envisagés post version beta

- CV en ligne
- Gestion des compétences
- Intégration des Openbadges
- Intégration des expériences associatives / bénévoles
- Services liés à l'orientation / reconversion

PASSEPORT DE COMPÉTENCES

Ex : Visualisation des reconnaissances (1/2)

BOULANGER (BM) 

123456789-123456789-123456789-123456789-123456789-123456789-12345678...

Valide jusqu'au 13/12/2030

 Obtenu en décembre 2020

 **UNIVERSITE D ENSEIGNEMENT REGIONAL DE LANGUES DE CULTUR...**

 **Mention : Mention assez bien**

 **Score(s) : 12, A1, 1000**

Donnée garantie

Transmis par le certificateur

 **VOIR PLUS**

PASSEPORT DE COMPÉTENCES

Ex : Visualisation des détails de la reconnaissance (2/2)

← Détail de votre reconnaissance

UN DES MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE (DIPLÔME NATIONAL) GROUPE II: MÉTIERS DE L'ALIMENTATION -...

Garanti : Information déclarée par un organisme habilité. L'origine de la donnée est garantie par la Caisse des Dépôts.

Donnée transmise par le certificateur lors de la déclaration légale.

Type de reconnaissance
Certification

Organisme d'obtention
UNIVERSITE D ENSEIGNEMENT REGIONAL DE LANGUES DE CULTURES ETRANGERES

Verbatim
123456789-123456789-123456789-123456789-123456789-123456789-
123456789-123456789-123456789-123456789-123456789-123456789-
123456789-123456789-123456789-123456789-123456789-123456789-
123456789-123456789-123456789-123456789-123456789-123456789

Date d'obtention
12 décembre 2020

Date d'expiration
Valide jusqu'au 13/12/2030

Mention
Mention assez bien

Score(s) obtenu(s)
12, A1, 1000

20/01/2025

CLÔTURE DU WEBINAIRE





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**MON
COMPTE
FORMATION**

Merci à tous !

moncompteformation.gouv.fr



Direction de la Formation professionnelle et des Compétences

Une gestion



**Caisse
des Dépôts
GROUPE**